

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAID
1 c.
NO 3705
MONTRÉAL

Bouchez, M.-A.,
114 Hermine, Québec.

LA VIE SYNDICALE

SOMMAIRE



Le danger du Bolchévisme	1
Le logement ouvrier	7
A travers la vie syndicale	11
La voix du Souverain Pontife	13

Vol. 7 *MONTRÉAL* No 8
Juin 1931.

QUI ÉPARGNE GAGNE

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on gagne : c'est ce qu'on épargne. Le plus pauvre n'est pas celui qui gagne le moins, c'est celui qui dépense tout ce qu'il gagne. Des petits dépôts qui se succèdent et s'accumulent constituent une somme importante. Mettez de côté régulièrement une partie de votre salaire. Vous en prendrez l'habitude en ouvrant un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve \$ 14,000,000

Actif, plus de \$153,000,000



271 succursales au Canada
228 dans la province de Québec
68 dans l'île de Montréal

Rés. 4700, RUE ADAM
Tél.: CLairval 1809

Michel Chouinard

Entrepreneur

Ferblantier Couvreur.
Corniches de toutes
sortes, une spécialité.

3935 - 3937, RUE ADAM,
(Coin Orléans)
Tél.: CLairval 3124

Tannerie : 4900, rue Iberville.

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Manufacturiers de
CHAUSSURES



TANNEURS
et
CORROYEURS



Bureau et fabrique :
939, Square Victoria
MONTRÉAL

LA VIE SYNDICALE

Rédaction et administration : 1231, Demontigny est, Montréal.

Tél. FRontenac 2165-6.

Vol. 7.

MONTREAL, JUIN 1931

No 8

LE DANGER DU BOLCHÉVISME

Nous appelons bolchévisme cette institution politique, sociale et économique qui a été mise sur pied en Russie après un coup d'État, fin d'octobre 1917, suscitée par Lénine et Trotsky, renversant Kérénsky, lequel avait pris le pouvoir dictatorial à la suite de la révolution de février de la même année contre le tzar Nicolas II. Nous ne nous arrêterons pas au sens étymologique du mot, pour nous attacher à la doctrine qu'il comporte.

Le bolchévisme est l'application la plus brutale possible de la théorie de Karl Marx sur le « capital » et sa fonction sociale.

Karl Marx est le père des révolutions sociales en ce sens qu'il a formellement établi que la lutte de classe était non seulement une nécessité pour supprimer les malaises sociaux, mais qu'elle était un fait historique inéluctable. Et qu'il fallait à tout prix l'entretenir jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'égalité parfaite entre les hommes. C'est là pour lui le but suprême des efforts de l'humanité.

Karl Marx est le père de l'athéisme militant et irréductible. « La religion est l'opium du peuple », écrivait-il en 1844.

Au lieu de voir en elle un véritable fait historique, cette fois, et une imposante école de respect pour le droit et la justice, il essaie de la rapetisser à l'état

de modératrice hypocrite contre les aspirations populaires. « La suppression de la religion, dit-il, comme bonheur illusoire du peuple est la revendication de son bonheur réel. L'invitation à abandonner les illusions sur sa situation, c'est l'invitation à abandonner une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc en germe la critique de la « Vallée des larmes » dont la religion est l'aspect sacré. »

Voilà comment cet homme défigure la grande institution divine qui a émancipé les peuples en semant les idées généreuses de liberté, de justice, d'égalité, de fraternité, de charité, qu'il exploite maintenant contre elle, en essayant de la confiner au rôle de prêchese de soumission en face des opprimés.

On aura pu répondre à ce Juif myope, ce que Brunetière disait à Georges Renard, lors d'une controverse mémorable: « Dans la mesure où le socialisme est l'ardente sympathie pour les humbles, *misericordia super turbas*; dans la mesure où ce qu'il s'efforce de réduire aux moindres des conséquences ce qu'elle engendre, c'est l'inégalité des conditions des hommes; dans la mesure enfin où son idéal est un idéal de justice sur la terre, je ne crains pas de dire que l'Évangile en est plein. Une preuve en est que le socialisme, entendu de la sorte, n'a jeté lui-même de racines profondes.

des et ne s'est développé qu'en terre chrétienne, aux époques et dans les civilisations renouvelées ou régénérées par l'Esprit de l'Évangile... Les idées de « liberté », d'« égalité », de « fraternité », qui sont pour ainsi dire la base morale de tout socialisme, ne sont nées à l'existence qu'avec le christianisme. »

Mais Marx a parlé et les disciples bolchévistes se sont affirmés dès l'origine les plus obstinés des « sans-Dieu ».

Karl Marx est le père de l'idée de centralisation de toute propriété, foncière, industrielle, commerciale et financière, entre les mains d'une administration de « statisticiens » formant un État, que les Russes ont appelé un « Soviet » ou un Conseil économique.

Et maintenant, peuples de travailleurs, travailleurs intellectuels, travailleurs techniciens, travailleurs de la terre, travailleurs de l'usine, travailleurs du commerce, travailleurs de la finance, vous voilà *libres* !

On ne convoitera plus votre bien, vous êtes dépouillés de tout.

Vous ne serez plus opprimés par la concurrence, ni par la nécessité de faire votre trouée, vous êtes tous des salariés.

Vous n'avez plus à vous inquiéter si vous mangerez demain, vous êtes les enfants choyés de la Providence-État.

Ah ! c'est ici que la théorie simpliste de l'égalité, de l'insouciance et de la sécurité, fabriquée par la puissance absolue et tyrannique de l'État devient une macabre comédie et qu'elle mérite bien qu'on lui attribue la forte expression de Guizot : « Une chimère planant sur des ruines. »

* * *

Cet État dont on tâche d'adoucir les traits en lui donnant l'aspect d'une mère-nourricière, savez-vous qu'il prenait sous les yeux même de Proudhon la forme du « Spectre rouge de César » ?

Savez-vous qu'il concentre en lui-même toutes les puissances : la richesse, l'armée, la police, le tribunal, le bain et l'échafaud ?

Savez-vous que cette machine formidable est mue par un petit groupe d'individus qui manie la masse comme un troupeau d'esclaves ?

« Du moins, nous serons nourris », pensera peut-être quelqu'un.

Mais les esclaves étaient nourris ! Ce qui n'empêche qu'ils considéraient à bon droit leur joug comme intolérable.

Savez-vous que cette forme de gouvernement est fort ancienne et qu'elle synthétise l'exécrable autorité des sultans de Turquie, des Rajahs des Indes et des Pharaons d'Égypte ?

Tél. FRontenac 9343

K. C.

Satisfaction assurée

ERNEST MEUNIER

Marchand Tailleur

~ ~

994 Est, rue Rachel, MONTRÉAL

(2ème porte du Parc LaFontaine)

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-et-une années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

A. AUBRY & FILS, Limitée

Maison fondée en 1874.
Incorporée en 1914.

2340 DELORIMIER, MONTRÉAL

Et savez-vous enfin que, pour tempérer le pouvoir despotique d'un État souverain comme celui-là, il n'y a que la reconnaissance juridique et la libre pratique du droit de propriété pour les individus qui le composent ?

Proudhon reconnaît cet axiome et il l'a défendu avec acharnement contre les socialistes de son temps.

« L'État, dit-il, constitué de la manière la plus rationnelle, la plus libérale, animé des intentions les plus justes, n'en est pas moins une puissance énorme, capable de tout écraser autour d'elle, si on ne lui donne un *contrepois*. »

« Ce contrepois, que peut-il être ? »

« L'État tire toute sa puissance de l'adhésion des citoyens. L'État est la réunion des intérêts généraux appuyée par la volonté générale et servie au be-

soin par le concours de toutes les forces individuelles. »

« Où trouver une puissance capable de contrebalancer cette puissance formidable de l'État ? Il n'y en a pas d'autre que la *propriété* ! »

« Prenez la somme des forces propriétaires, vous aurez une puissance égale à celle de l'État. »

Ne l'oublions pas. Ce qui fait la vraie liberté d'un citoyen, c'est la libération du despotisme de ceux qui le gouvernent.

Et l'arme dont il a besoin pour parvenir à cette fin, ce n'est pas une bombe, ce n'est pas une carabine, on désarme vite des insurgés. Mais c'est la propriété, elle revêt le citoyen d'une indépendance qui lui donne nécessairement voix dans les conseils publics.



COMPTANT OU CRÉDIT

Nombre d'articles sont à vendre à crédit, mais un plus grand nombre peuvent être obtenus contre argent comptant et, à de bien meilleures conditions.



Vous pouvez bénéficier du mode au comptant en ayant un compte de banque bien garni.



DÉPOSEZ RÉGULIÈREMENT UNE PARTIE DE VOS REVENUS À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

OÙ LES ÉPARGNANTS DÉPOSENT

« Que le socialisme soit l'esclavagisme, écrit Faguet, plus j'y songe, plus je trouve que c'en est la définition exacte et que le mot n'a rien d'exagéré. »

Qu'avons-nous, en effet, dans la société bolchéviste ? Une armée d'hommes qui travaillent sous la surveillance d'une armée d'hommes qui les regardent faire.

On n'a pas voulu du patron, on a la sentinelle, l'arme au poing, prête à exercer son exécration autorité.

On a voulu se substituer au patronat, croyez-vous qu'on n'aura pas le désir de se substituer à la sentinelle ?

On a prétendu que le patron était un parasite, il est à craindre que la sentinelle ne soit à bon droit considérée comme improductive et qu'elle ne devienne le nouvel ennemi.

« Quand je songe, dit l'auteur précité, que les socialistes affirment que le socialisme, établissant l'égalité, supprimera une des maladies et un des tourments des hommes : l'*ambition* !

« Mais l'*ambition* sera furieuse en régime collectiviste ! Tous les ouvriers voudront être chefs de travail, toute la plèbe voudra entrer dans cette aristocratie et l'on pourrait dire dans cette féodalité qui sera la bureaucratie, et l'envie et la haine, provenant de l'*ambition* déçue, seront atroces.

« Je ne vois pas dans toute l'histoire des peuples aristocratiques une aristocratie plus nette, plus accusée et plus capable de devenir despotique et plus susceptible d'être furieusement haïe, assez justement du reste, que la classe aristocratique que le régime collectiviste établirait et serait parfaitement forcé d'établir.

« Voilà l'égalité collectiviste, voilà comment le collectivisme détruirait l'inégalité et comment, en détruisant l'inégalité, il établirait la concorde et l'amour parmi les hommes ! »

C'est la conséquence inévitable, le bolchévisme pour réussir doit suivre la méthode du « rouleau à vapeur », il doit fouler, niveler, et, si des obstacles résistent, les briser et les écraser comme des fétus de paille. L'individu ne doit pas compter, le groupement familial doit disparaître, les oligarchies s'anéantir.

La liberté de parole, la liberté de presse, la liberté d'assemblée, ne peuvent plus exister.

Le profit matériel de l'effort individuel, des dévouements, des initiatives, des talents individuels doit s'évanouir.

Il ne reste plus, comme soupape à l'*ambition* humaine, que la lutte pour le pouvoir et quand il est occupé, la place est formidablement défendue. La porte n'est pas haute, ni large, et elle a l'as-

Tél.: CHerrier 5757.

J. W. D'ARAGON
Boulangier

Spécialité: Pain pour diabétiques et
et dispeptiques.

4653 rue CHISTOPHE-COLOMB

Damien Boileau, Prés. et Gérant, Rés.: 243,
McDougall, Outremont, ATLantic 4279.
Aimé Boileau, J.-E. Remillard,
Vice-Prés. Sec.-Trés.

DAMIEN BOILEAU, Ltée
Entrepreneurs généraux

Spécialité: Edifices religieux

Téléphone: MARquette 7806
Edifice "Trust & Loan"

30, rue St-Jacques, Montréal

pect d'une trappe vissée. Il ne restera donc plus, pour les victimes de l'insuccès, qu'à haïr et à travailler en jurant.

* * *

Comment combattons-nous victorieusement cette doctrine, qui tient déjà un peuple dans l'asservissement et qui menace d'accaparer la mentalité ouvrière de tous les pays ?

Il faudrait ici rappeler ce qu'ont dit les Papes relativement à l'action sociale et s'y vouer avec énergie.

Nous avons dans la doctrine sociale catholique tout ce qu'il faut pour rendre justice aux récriminations populaires. Qu'attendent donc tous les catholiques qui forment la majorité de cette province pour observer en fils soumis et prévoyants les directives pontificales ?

Nous voulons annihiler le travail néfaste des ennemis de l'Église et de l'ordre social ? Le meilleur moyen est de faire oeuvre constructive et d'occuper la place de ceux qui s'intitulent audacieusement les amis et protecteurs du peuple des travailleurs.

Reybaud disait déjà en 1845 : « L'association ouvrière peut tout faire », et Faguet ajoute qu'une chose certaine, « c'est qu'elle peut réaliser la plupart au moins des rêves les plus hardis du so-

cialisme, sans tomber dans aucun des inconvénients qu'il présente ».

Proudhon lui-même, tout socialiste qu'il était, le reconnaissait : « De toutes les forces économiques, la plus grande, la plus sacrée, celle qui aux combinaisons du travail réunit toutes les conceptions de l'esprit et les justifications de la conscience, c'est la mutualité... Seule, la mutualité est inoffensive et invincible. »

Le groupement ouvrier et agricole travaillant chacun dans sa sphère, grâce à de multiples institutions, pour parer à tous les risques et à tous les besoins des travailleurs, pour lutter avec fermeté mais avec calme contre toute exigence injuste ou aveugle, c'est d'après tous les hommes qui se sont occupés de cette troublante question, le seul moyen de résoudre le problème social ou du moins de lui enlever ce qu'il a d'irritant, de douloureux, de pitoyable et d'antichrétien.

J'ai cherché dans les oeuvres de nos sociologues modernes les moyens de combattre l'emprise du socialisme dans les différents pays, je n'ai pu relever un seul autre moyen que celui-là, à savoir : le **syndicalisme ouvrier**.

En Italie, Mussolini a chassé les fauteurs du socialisme, mais il n'aurait pas

Directeurs : — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario

AMherst 8900

cru avoir réalisé son oeuvre d'épuration sociale s'il n'avait institué immédiatement de fortes et complètes organisations ouvrières.

La Belgique serait depuis longtemps sous la domination socialiste si les catholiques sociaux ne s'étaient jetés avec zèle au travail d'organiser des groupements professionnels chrétiens.

Ce qui fait la force des catholiques allemands et ce qui leur a permis de conserver cette parfaite unité dans le domaine politique, c'est qu'à la suite de Mgr Ketteler ils sont allés au peuple, l'ont organisé, protégé, défendu et ont mérité, par cette sollicitude constante à l'égard des intérêts matériels de la masse, la confiance et le support de tous leurs coreligionnaires.

Parlant de « nos responsabilités sociales », le R. P. Muller, S. J., fait une invitation pressante à l'action sociale et c'est par elle que je terminerai.

« Pour la grande majorité des travailleurs, dit-il, les conditions économiques et sociales dans lesquelles se déroule leur existence, sont telles, qu'il leur est en quelque sorte, humainement parlant, impossible d'opérer leur salut.

« L'éducation de la jeunesse ouvrière est ou totalement négligée, ou abandonnée à des maîtres sans foi qui s'appliquent à la pervertir :

« De l'usine, de la rue, du foyer même, ne lui viennent souvent que les pires leçons et les plus dangereux exemples.

« Mille efforts se prodiguent inlassablement à détruire dans l'âme de l'ouvrier, les derniers restes d'une foi déjà si profondément ravagée.

« De faux bergers se sont substitués aux guides naturels qui ont déserté leur poste, et se font les docteurs de la haine et les apôtres de la révolte contre Dieu et les hommes.

« Seules les classes supérieures sont en état de porter au peuple l'aide sans laquelle il lui est impossible de se régénérer. »

La situation, évidemment, n'est pas aussi sombre dans notre pays, en particulier dans notre province. Elle empire cependant de jour en jour. Il est nécessaire qu'on s'en occupe plus sérieusement que jamais.

AIMÉ BOILEAU, ptre,
Directeur des Œuvres sociales
de Montréal.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Notre certificat de rente viagère garantit une rente mensuelle durant le vieil âge, mais aussi durant l'invalidité causée par la maladie ou un accident.

N. ROMEO BEAUDET, Gérant,
Succursale rue Sainte-Catherine
Edifice Confederation, Montréal.

F. W. BENN, Gérant,
Succursale rue Saint-Jacques,
Edifice Transportation, Montréal.

LE LOGEMENT OUVRIER

Le problème du logement se pose à Montréal. A une assemblée du mois dernier au Conseil Central des Syndicats Catholiques, M. Gérard Tremblay proposait, pour remédier au chômage et protéger la santé physique et morale des travailleurs, de demander à la Ville d'employer les sans-travail, au cours de l'hiver prochain, à la destruction des taudis et des quartiers insalubres. Evidemment, il ne s'agit pas de priver de foyer et de mettre dans la rue grand nombre de familles nombreuses qui trouvent dans ces taudis un logement conforme à leurs moyens. La destruction des taudis ne va pas sans la construction de maisons ouvrières plus salubres et plus conformes à la dignité humaine.

Dans un volume récent intitulé « La politique du logement en Europe », le Bureau International du Travail expose les méthodes de construction de logements à bon marché. Il ne serait peut-être pas inutile de tirer (à peu près textuellement) de ce volume les grands principes d'une politique qui, en plus d'offrir aux ouvriers des logements meilleurs au point de vue de l'hygiène et du confort, a eu pour résultat de donner un essor considérable aux organismes de construction d'utilité publique, d'accomplir une oeuvre de stabilité sociale en ouvrant certaines possibilités à des personnes de moyen très modestes d'accéder à la propriété de leurs logements, et enfin d'encourager les expériences tentées pour la rénovation des procédés de construction et la rationalisation de toute l'industrie du bâtiment.

Les causes qui ont déterminé une politique du logement sont d'ordre ethnique et d'ordre économique. L'excédent des naissances sur les décès, l'afflux dans les villes de la population campagnarde attirée par les hauts salaires d'après-guerre et la perte de maisons devenues inhabitables ont déterminé la pénurie des logements. La cohabitation d'étrangers à la famille devint le cas des grands logements et le surpeuplement, celui des petits. Pour éviter des renvois injustifiés et prévenir des hausses excessives de loyer, une oeuvre à la fois positive et négative s'imposait. Il fallait tout d'abord répondre aux besoins de la population croissante en construisant un logement approprié pour chaque nouveau ménage dont la formation n'était pas compensée par la disparition d'un autre; il fallait, en second lieu, remplacer les logements devenus caducs, oeuvre qui se confond avec l'assainissement des quartiers insalubres.

En même temps que la population grandissait dans les villes, des difficultés d'ordre économique donnaient naissance à une crise de construction. Trois phénomènes intimement liés à la dévalorisation monétaire, la majoration du prix de construction, l'élévation générale de l'intérêt de l'argent, l'augmentation générale des frais d'entretien et d'administration des immeubles rendaient le prix du loyer trop élevé et la construction impossible pour les classes populaires.

Ces conditions financières désavantageuses et des considérations de morale

et d'opportunisme social rendaient l'intervention des gouvernements légitime et même nécessaire.

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour assurer à la population des logis convenables malgré les difficultés, touchent à peu près à tous les domaines.

Dans l'ordre financier, son intervention prend deux formes essentielles: subsides et facilités de crédit. Les subsides sont tantôt accordés sous la forme de primes uniques versées aux constructeurs à l'achèvement des travaux ou à mesure de leur avancement et sont une participation directe des pouvoirs publics aux frais de la construction; tantôt ce sont des versements annuels destinés à couvrir une partie des charges annuelles de l'immeuble et sont considérés comme une participation des pouvoirs publics au service des intérêts et de l'amortissement d'une partie du capital investi dans la construction. Les facilités de crédit, non moins que les subsides, permettent de réduire les loyers en diminuant les charges annuelles d'intérêt. Cette dernière forme d'intervention comporte trois modalités. Parfois, les autorités donnent une simple caution qui garantit le paiement régulier des intérêts et des annuités d'amortissement. Parfois les pouvoirs publics prennent à leur charge le paiement régulier d'une partie des intérêts et, éven-

tuellement, des annuités d'amortissement. D'autres fois l'Etat assume la responsabilité totale de l'opération financière, en ce sens qu'il accorde lui-même les crédits et engage par conséquent ses propres capitaux. Pour se créer des ressources, ce qui arrive dans le cas d'une action de longue durée et de grande envergure, l'on a recours soit à des impôts spéciaux perçus sur les locataires des logements à loyers réglementés, soit aux intérêts payés sur les avances consenties, soit sur les annuités versées, rentrées qui ont, en principe, été réinvesties dans de nouvelles constructions. Toutes ces sommes constituent un fonds de roulement destiné à encourager la construction d'habitations et dont le montant peut devenir considérable.

En outre de l'intervention financière, les gouvernements ont aidé la construction d'une façon indirecte par des exonérations fiscales, par la cession à bon compte de terrains à bâtir et par une politique tendant à réduire le coût de la construction.

Les exonérations fiscales perçues par l'Etat ou par les autorités locales sur les biens immobiliers ont constitué l'encouragement principal à la construction privée ou d'utilité publique. Ces exonérations ont consisté, selon les pays, en exemption des droits de timbre et d'en-

Rés. 6879, St-Denis
Tél. CA. 0799

ALDÉRIC BLAIN, M.A.L.

de
Blain et Pinard, Avocats.
Immeuble Duluth, Ch. 22.

LAncaster 4469
84 Ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL

Le jour :
HARbour 4254

Le soir :
ATLantic 4854

Tremblay, Delorme & Cie

Assureurs

Feu - Accidents - Automobiles
Responsabilité patronale - Vol

ÉDIFICE VERSAILLES
MONTREAL

enregistrement perçus sur les différentes opérations (constitution de société, émissions d'emprunts, etc.), des taxes sur les bénéfices, revenus et réserves et, enfin, des droits de mutation, en cas d'achat de terrains ou de revente des immeubles conformément aux prescriptions de la loi.

La cession à bon compte de terrains à bâtir, prélevés sur les domaines dont les pouvoirs publics avaient de longue date la propriété, constitue pour les constructeurs une sorte de subside très appréciable. Pour ne pas laisser les réserves foncières s'épuiser, les autorités les renouvellent régulièrement par des achats et des expropriations.

Les gouvernements se sont aussi occupés de réduire le coût de la construction. D'abord, ils se sont efforcés d'en prévenir une hausse exagérée en réglementant le prix des matériaux et en n'octroyant des subsides et crédits qu'après avoir dûment examiné les plans et devis des constructions et avoir constaté que les prix n'étaient pas trop élevés. Ils ont aussi pris des mesures de caractère plus positif. Ils ont entrepris eux-mêmes la production de matériaux de construction. Ils ont créé des centrales d'achat: comme ils pouvaient absorber la production totale de quelques firmes, celles-ci travaillaient à plein rendement pendant toute l'année et étaient en conséquence en mesure de livrer à de meilleures conditions. Ils ont parfois distribué des secours pour régulariser la construction tout au long de l'année. Dans certains pays enfin, ils se sont préoccupés d'accroître les capacités de production de l'industrie du bâtiment.

Aujourd'hui il est reconnu que le problème central de la réduction du coût de la bâtisse réside dans une rationalisation de toute la construction. Aussi les

pouvoirs publics se sont-ils efforcés de rajeunir les méthodes de construction et de les adapter à toutes les possibilités qu'offrent la fabrication en grande série de pièces détachées standardisées et l'utilisation sur les chantiers de puissants outillages, et ont-ils tenté de faire naître des grandes firmes de production travaillant pour un marché organisé et d'établir de vastes chantiers qui justifient l'utilisation de matériel coûteux. Pour parvenir à ce but, les autorités ont accordé des dotations pour la recherche de nouveaux procédés techniques de construction, ont usé de leur influence pour que les travaux fussent entrepris par blocs importants, ont fait reviser les règlements de construction inadaptés à la technique moderne, ont autorisé la simplification de certaines

Émile Nap. Boileau, Ulric Boileau
Sec.-Trés. Prés.-Gérant

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS
G É N É R A U X

ÉDIFICES RELIGIEUX.



4869, rue Garnier, Montréal

exigences coûteuses quant au caractère des constructions et à l'aménagement des voies d'accès.

L'Etat, comme on le voit, ne s'est pas fait constructeur. Son rôle fut de donner des encouragements plus ou moins grands à trois catégories de constructeurs: aux autorités locales, aux sociétés de construction d'utilité publique et à l'entreprise privée. Depuis la guerre, les constructions réalisées par les autorités ou par les organismes d'utilité publique occupent partout une place importante: ainsi, en Autriche, dans la période de 1914 à 1928, 73% de la construction fut réalisée par les autorités, 9% par les organismes d'utilité publique et 18% par l'entreprise privée. Les autorités locales manifestent de plus en plus une tendance à restreindre leur action, soit parce que l'Etat leur réduit ses encouragements, soit parce qu'elles préfèrent laisser l'exécution de cette tâche aux sociétés qui se sont montrées mieux à même que les administrations publiques d'assurer la construction et surtout la gestion des immeubles. Au nombre des sociétés d'utilité publique, il faut d'abord mentionner la coopérative, qui offre deux types différents: l'un permet aux membres d'acquérir la plei-

ne propriété du logement par un système de location-vente, et l'autre réserve expressément la propriété de l'immeuble à la société et ne cède les logements aux membres qu'en location. On trouve aussi des institutions fondées en vue de fournir des logements à bon marché à des catégories de personnes, ainsi les employeurs à leurs employés. D'autres institutions, sans bâtir elles-mêmes, jouent un rôle important en suscitant des initiatives et en les coordonnant ou en aidant les organismes constructeurs à solutionner le problème de la mobilisation des crédits.

Cette politique du logement a eu de très bons résultats. En certains pays, elle a écarté la pénurie du logement constatée à la fin de la guerre; en d'autres pays elle n'est pas encore parvenue à surmonter l'étendue des besoins à satisfaire et la grandeur des difficultés économiques, bien qu'elle ait obtenu des résultats importants. Au point de vue de la qualité, les logements construits sont généralement considérés, dans tous les pays, comme supérieurs à ceux bâtis avant la guerre au point de vue de l'aération, de l'isolation et du confort.

LÉONCE GIRARD.

Tél.: UPtown 5042

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et tringlage métallique

1008 Edifice Keefer

1440, rue Ste-Catherine Ouest

MONTREAL

Tél.: CRescent 4167-68

J. A. ST-AMOUR, Ltée

Entrepreneurs Electriciens

6575, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

Progrès.

Au cours du mois dernier, les Syndicats Catholiques Nationaux ont fait une propagande active qui a eu pour résultat un grand mouvement des ouvriers de tous métiers vers les Syndicats catholiques. Ainsi, le Syndicat du tramway a fait un recrutement considérable; les plombiers ont vu entrer dans leurs rangs plus d'une centaine de nouveaux membres, au nombre desquels des ouvriers et contremaîtres d'une expérience et d'une habileté remarquables, et le Syndicat des menuisiers a fait chaque jour de nouvelles recrues. La semaine dernière, le Syndicat des briqueteurs n'avait plus un seul chômeur. Les latteurs en bois de Montréal, fatigués des mauvaises conditions de travail et des bas salaires dont ils souffraient depuis la dissolution de leur union, se sont de nouveau groupés en Syndicat catholique. Peu d'unions ont eu de plus grands succès: du jour au lendemain, les latteurs ont doublé leur salaire; ils ont recruté presque tous les latteurs en bois de la ville et ont signé vingt-huit contrats avec les entrepreneurs en lattes de bois. Le Syndicat du chantier municipal a organisé une grande fête à l'occasion du retour de Rome de leur agent d'affaires, M. Alfred Charpentier. M. le Maire de Montréal et les autorités municipales étaient au nombre des invités d'honneurs. L'Association des plâtriers continuent d'importants pourparlers qui, sans aucun doute, auront d'heureux résultats pour tous les ouvriers plâtriers de Montréal.

Auto-Voiture.

La grande assemblée de propagande tenue lundi soir, le 8 juin dernier, par le Syndicat de l'auto-voiture en vue de grouper les ouvriers et d'améliorer leurs conditions de travail fut, grâce à une publicité soutenue, au dévouement des organisateurs et à la parole convaincante des orateurs, un des plus beaux succès qu'ait encore obtenu ce Syndicat. On y discuta, entre autres, la question très importante de la journée de huit heures adoptée en principe par les nations et proposée comme un des plus excellents remèdes au chômage. Ont adressé la parole: MM. Langlois, Pilon, Lachapelle et Galarneau, ainsi que M. l'abbé Aimé Boileau. Fier de son succès, le Syndicat de l'auto-voiture a décidé de tenir sous peu une autre grande assemblée; tous les hommes du métier y sont cordialement invités.

* * *

Départ et retour.

M. Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats catholiques, est actuellement en Europe avec MM. Montpetit, Foster et Savoy. Le but de leur voyage est d'étudier les assurances sociales à Genève d'abord puis dans les différents endroits où elles furent appliquées avec succès. A sa dernière assemblée, le Conseil central, par la bouche de M. l'abbé Boileau, souhaita à M. Tremblay une heureuse traversée et un fructueux voyage.

A l'occasion du retour des délégués des Syndicats catholiques aux fêtes du Quarantenaire de l'encyclique *Rerum Novarum*, le Conseil central des Syndicats organisa, jeudi le 18 juin, une fête

à laquelle tous les ouvriers furent invités. Les membres des Syndicats catholiques de Montréal furent les seuls représentants du Canada à ces fêtes ouvrières qui ont rassemblé autour du Souverain Pontife des délégués de toutes les nations du monde. C'est à un de nos délégués de Montréal, M. Osias Filion, vice-président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qu'est revenu l'honneur de présenter au Pape les hommages des ouvriers canadiens. Au cours de l'assemblée, les délégués communiquèrent leurs impressions de voyage et les paroles adressées par le Souverain Pontife aux ouvriers et à la délégation canadienne en particulier.

* * *

Semaine du blasphème.

La semaine du blasphème vient de se terminer; nous pouvons constater les

bons effets qu'elle a eu sur plus d'un. Nous remercions les ouvriers qui, au cours de cette semaine, ont travaillé avec tant d'ardeur à combattre chez les nôtres le grand mal du blasphème. Qui-conque a réfléchi un instant, ne blasphème pas. Nous défions, en effet, qui que ce soit, de garder un serviteur qui passerait son temps à l'injurier et à lui lancer à la face des paroles grossières. Si indulgent, si miséricordieux que soit un maître, il mettra un jour ou l'autre ce grossier personnage à la porte. Nous sommes les serviteurs, plus que cela, les enfants de Dieu. Nous recevons de lui la vie, la santé et le pain quotidien. Jusqu'à ce jour, Dieu, dans sa bonté infinie, nous a tolérés; mais prenons garde, car il est écrit: Les blasphémateurs n'entreront pas dans le Royaume des cieux.

LÉONCE GIRARD.

C. BRUNET, Président.	A. PELLETIER, Vice-président.
J. BRUNET, Dir.-gérant.	H. DUBOIS, Dir.-secrétaire.

LA CIE J. & C. BRUNET Limitée

Plomberie, Couverture, Electricité,
Chauffage à Eau Chaude et
à Vapeur, Gaz.

1095, BOUL. SAINT-LAURENT
Téléphone : LANcaster 7700-3378.

Tél.: AMherst 1788

Jetté & Lespérance, Ltée

Entrepreneurs en Chauffage
et Plomberie

Spécialités : Plans de pouvoir
Nous fournirons nos propres
:: plans, si désiré. ::

2114, RACHEL E., MONTRÉAL



L'intérêt d'un Canadien

est d'accorder la préférence aux
Canadiens. Il doit acheter les pro-
duits du pays et utiliser les services
de ses compatriotes de préférence
à tout autre.

L'enchaînement de toutes les éner-
gies des Canadiens contribuera à
rendre le Canada prospère à LEUR
PROFIT.

* * *

Thérien Frères LIMITÉE

Imprimeurs-Éditeurs-Relieurs

509, rue GOSFORD, MONTRÉAL
(Vis-à-vis l'Hôtel de Ville)

Tél. HARbour *5288

LA VOIX DU SOUVERAIN PONTIFE

(Suite du dernier numéro)

Un résumé de l'encyclique que le pape Pie XI va publier sur la question ouvrière et sociale a été communiqué ici, hier. Il porte le titre "Une lettre encyclique du pape Pie XI sur la question ouvrière et sociale, au 40e anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum », le 15 mai 1931." Voici ce texte :

Un point de départ

Notre Saint Père, le pape Pie XI, qui a hérité de son grand prédécesseur, le pape Léon XIII, une tendresse paternelle pour les classes laborieuses, a non seulement encouragé la solennelle commémoration que nous célébrons présentement, de l'encyclique « Rerum novarum » publiée il y a quarante ans, mais il a en outre décidé de faire de cette commémoration le point de départ pour le développement de plus amples projets.

Profitant de la présente occasion, Sa Sainteté est en fait sur le point de publier une nouvelle encyclique dans laquelle il tracera pour l'Eglise et le monde en général le vaste programme qui reste à réaliser avant que la courageuse et splendide initiative de Léon XIII puisse être proclamée comme ayant atteint sa fin.

Sommaire radiodiffusé

En même temps qu'on a frappé une médaille où le nom de la nouvelle encyclique est gravée à côté de celui de « Rerum novarum », le Saint Père désire communiquer, en anticipation, un sommaire de cet important document à ses fils bien-aimés qui sont venus de toutes les parties du monde se réunir autour de leur Père commun.

Ils sont la représentation vivante du monde universel du travail et attestent, à la volonté de Jésus-Christ, les sentiments de gratitude profonde aussi bien que les directeurs et capitaines d'industries, de tous les travailleurs catholiques.

Le Saint Père a aussi gracieusement permis que ce sommaire fût transmis dans l'univers sur les ailes mystérieuses de la radio.

L'encyclique tire son nom « Quadregesimo Anno » de ses deux premiers mots, convenablement choisis pour indiquer d'un coup d'oeil l'anniversaire qui a été l'occasion de sa composition.

L'encyclique commence par rappeler combien nécessaire et opportune était la publication de la « Rerum novarum », fait qui se trouve clairement démontré par l'approbation universelle qui accueille cette lettre et par la place qu'elle a à bon droit occupée et maintenue dans la mémoire des générations successives, étant universellement regardée comme une faveur signalée accordée par Dieu non seulement à son Eglise mais à l'humanité tout entière.

Ses résultats bienfaisants

L'Encyclique entreprend de développer trois idées principales. D'abord, le Saint Père énumère les principaux des bienfaits inestimables qui ont résulté de la « Rerum novarum ».

Ce sont, par exemple, l'établissement d'une solide fondation et l'impulsion efficace donnée au développement de la sociologie et des sciences économiques conformément aux principes catholiques, le développement d'une formation toujours plus complète et plus profonde des travailleurs dans les sujets re-

ligieux, moraux et sociaux, les rendant ainsi plus conscients de leur dignité d'hommes et de chrétiens ; les préparant à protéger les intérêts moraux et économiques de leur classe avec savoir et prudence, l'affirmation résolue et ferme du droit que possèdent même les travailleurs de se former en associations d'aide mutuelle et de défense légitime de leurs droits communs, un droit que le libéralisme essayait de neutraliser par un injuste abus de pouvoir.

De fait, de nombreuses associations soit d'hommes qui travaillaient seuls ou de commerçants, de cultivateurs ou d'hommes dans des mêmes travaux ont surgi de tous côtés. Ces associations, en mettant en pratique, autant que les circonstances le permettaient, les principes posés par Léon XIII et confirmés par ses successeurs, ont bien mérité et méritent encore bien de la civilisation et de la véritable prospérité sociale.

La grande charte sociale

C'est donc pour une bonne raison que le Saint Père termine cette première partie de son encyclique en affirmant que l'expérience des quarante dernières années force d'arriver à la conclusion que l'encyclique « Rerum Novarum » est la Grande Charte de toute l'activité catholique dans la sphère sociale.

Dans la seconde partie, Sa Sainteté examine les points qui prêtent le plus à

la discussion ou au sujet desquels, vu le changement des conditions des temps modernes, il croit particulièrement nécessaire de parler en un langage clair et avec autorité.

Le droit d'intervention

D'abord, l'encyclique revendique une fois de plus, comme l'avait fait Léon XIII, le plein droit et même le solennel devoir de l'Eglise et de son chef d'intervenir dans les problèmes sociaux, non pas assurément dans les questions techniques pour des fins temporelles, mais en autant que ces problèmes sont du domaine de la morale et évangélique.

Puis il réaffirme la doctrine catholique exposée par Léon XIII, touchant le droit de propriété et son double caractère individuel et social, dénonçant l'individualisme égoïsme et le collectivisme comme des erreurs également pernicieuses, et exposant brièvement quels sont les devoirs de la propriété et la situation de l'Etat au sujet de la propriété privée.

Parlant des rapports du capital et du travail, les deux éléments du régime économique actuel, le Saint-Père répète que ni l'un ni l'autre n'a le droit de demander pour lui-même seul les profits de leur coopération mutuelle. Il rappelle les claires paroles de Léon XIII, « le capital ne peut rien sans le travail, ni le travail sans le capital ».

Concentration condamnée

Dans le passé, il y a eu, sans qu'on puisse le discuter, une disproportion excessive et injuste dans les biens de la vie entre le capital et le travail, car d'un côté, d'immenses richesses sont accumulées dans les mains d'un petit nombre, et, de l'autre, le prolétariat, qui forme une multitude innombrable, n'a rien qui lui appartienne si ce n'est ses mains et la sueur de son front.

FRontenac 2314 1001 Demontigny
(coin St-Timothée)

Joseph Brazeau
MARCHAND

BOIS ET CHARBON

Qualité - Service - Quantité

Il est donc absolument nécessaire de reconstruire tout le système économique en le ramenant aux exigences de la justice sociale de manière à assurer une plus équitable distribution des produits réunis du capital et du travail.

Le relèvement du prolétariat

Ainsi sera produit le relèvement du prolétariat que Léon XIII a si ardemment désiré.

Les différences dans les conditions sociales de la famille humaine, qui ont été décrétées par le créateur, ne doivent pas et ne peuvent jamais être abolies, mais, d'un autre côté, la condition du prolétaire ne peut pas être à jamais la condition normale de la masse de l'humanité. Il est essentiel que le prolétariat puisse graduellement obtenir quelques-uns des avantages dont jouissent les propriétaires.

Dans le présent ordre de chose, cela ne peut s'accomplir que par un salaire juste et raisonnable. Les salaires doivent donc être tels qu'ils satisfassent aux besoins légitimes d'un honnête travailleur, non pas seulement pour sa personne même, mais aussi pour sa famille, pour lui rendre possible d'améliorer sa condition dans les limites exposées plus haut.

Le respect du travail

Vers la fin de la seconde partie, le Saint Père trace les lignes générales suivant lesquelles l'ordre social doit être renouvelé s'il doit correspondre aux lois de la justice.

Toute opposition entre les classes doit disparaître, et une collaboration harmonieuse doit être établie entre les divers groupes.

Le travail n'est pas une marchandise à vendre, mais la dignité humaine de l'homme qui travaille doit toujours être respectée.

Les divers métiers, industries et occupations doivent tous travailler de concert pour le bien commun, et la société humaine sera organisée d'autant plus cordialement et harmonieusement que tous et chacun pratiqueront leurs propres professions et suivront leurs propres vocations.

Finalement, dans la troisième partie, le Saint-Père du haut de sa chaire apostolique jette un coup d'oeil général sur l'état actuel du monde économique moderne. Il ne le condamne pas comme mauvais en lui-même, mais il ne peut s'empêcher de constater qu'il est sérieusement raccorni et chargé de graves abus.

Un despotisme tyrannique

Une concurrence libre et souvent sans frein a été remplacée par une concentration exagérée dans les mains de quelques-uns de toute la puissance économique non seulement de nations isolées, mais du monde entier, et cette concentration et ce pouvoir dégénèrent en despotisme tyrannique.

Le seul remède efficace à ce désordre est le retour aux principes sains de la philosophie sociale chrétienne et leur prudente application au capital, au travail et aux relations qui existent entre ces deux facteurs.

Le socialisme aussi qui s'était vanté de donner un remède radical à ce même mal, un remède qui était pire que le mal lui-même, a subi de profondes modifications depuis le temps de Léon XIII.

Le socialisme s'est divisé en deux fractions. La première, qui tire toute les conséquences logiques et va jusqu'aux extrêmes des principes socialistes, a pris le nom de communisme et l'on sait fort bien que ses enseignements ne peuvent se concilier en aucune façon aux doctrines de l'Eglise.

Doctrines irréconciliables

L'autre, qui continue d'être appelé socialisme, a fréquemment et notablement mitigé son programme. En bien des points, il a approché, tantôt plus tantôt moins des principes catholiques que certains se demandent si la différence n'en est pas une de nom seulement.

Le Saint-Père, cependant, n'hésite pas à déclarer solennellement que ce socialisme (pourvu, sans doute, qu'il demeure du socialisme), même sous sa forme mitigée, et même si plusieurs points de son enseignement sont en eux-mêmes conformes à la justice et admis par l'Eglise, est néanmoins un concept fondamental de la société humaine si différent du véritable concept donné par la Bible que tout accord de doctrine demeure toujours absolument impossible.

Il n'est pas possible d'être à la fois un bon catholique et un vrai socialiste.

Parvenu à ce point, le Souverain Pontife, avec une affection paternelle, exhorte et prie ces fils errants qui, déçus par de fausses espérances sont allés gonfler les rangs du socialisme, de retourner sans délai au sein de l'Eglise qu'ils ont eu le tort de quitter.

Il les exhorte à s'enrôler parmi ces groupes d'hommes généreux qui, suivant les principes établis par Léon XIII essaient de toutes leurs forces d'établir sur une base solide la justice et la charité dans la société humaine.

Une cupidité effrénée

Le Saint-Père entreprend ensuite d'indiquer avec une plus grande précision les remèdes aux maux présents. Avec une grande clairvoyance, il observe que la racine du mal tant dans le monde économique moderne que dans le socialisme se trouve dans le fait que les hommes fixent leurs yeux sur les biens terrestres sans souci de Dieu ni des choses éternelles.

Justice et charité

Le principal remède doit donc être appliqué à la cause elle-même, en élevant le cœur et l'esprit des hommes vers Dieu et en les remplissant d'aspirations plus nobles et plus pures. A cette fin, le besoin le plus pressant est que les hommes tendent leurs efforts vers une sérieuse amélioration de leurs procédés et vers l'établissement du règne de la justice qui doit inspirer tout l'ordre social et économique.

Même alors il restera toujours un vaste champ ouvert à la charité, laquelle est le seul lien véritable et efficace qui unit tous les hommes et qui en fait une même famille.

Tous les hommes de bonne volonté doivent concourir à cette rénovation de la société sur la base de l'Evangile et de la charité chrétienne.

Les hommes d'action sociale

Pour cette raison, le Saint-Père se réjouit de voir l'initiative et le zèle avec lesquels non seulement le clergé, mais aussi les laïcs en grand nombre, même les jeunes gens, remplis de l'esprit de l'action catholique, travaillent dans les divers pays, et il les stimule d'un paternel encouragement à se dévouer sans se lasser à cette noble fin.

Tous doivent donc travailler ensemble pour le bien commun, dans une harmonie et une discipline d'harmonie, chacun à son propre poste et dans sa propre sphère, ne recherchant que les intérêts de Dieu et le Royaume de Jésus-Christ.

Cette paternelle exhortation termine l'important document que le Saint Père offre comme un précieux don de jubilé à ses chers fils et, par eux, au monde entier, souhaitant pour tous les bénédictions du Ciel".

PAR LES NOTRES ET POUR LES NOTRES

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LIMITÉE

RUES STE-CATHERINE, ST-ANDRÉ, DEMONTIGNY et ST-CHRISTOPHE

Téléphone : PLateau 5151.



Gin Canadien *Melchers* Croix d'Or

La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

Distillerie:
Berthierville, Qué.

Bureau chef:
Montréal

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

MELCHERS Distilleries Limited

Hommes d'affaires, Banquiers, Chefs d'entreprises,
Employeurs de toutes catégories,

Retenez les services des diplômés de nos écoles techniques et professionnelles

IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT !

LORSQU'IL fonda les écoles techniques et professionnelles de la Province de Québec, Sir Lomer Gouin avait en vue la formation d'une élite commerciale et ouvrière: hommes d'affaires instruits et artisans spécialisés parmi lesquels nos maisons de commerce et nos établissements industriels se choisiraient un personnel expérimenté, répondant parfaitement à leurs besoins.

L'ambition de Sir Lomer Gouin est aujourd'hui réalisée. Dans toutes les branches d'affaires, dans tous les corps de métiers, des jeunes hommes instruits et des artisans dont le diplôme officiel de nos écoles professionnelles et techniques attestent la haute compétence, se mettent à la disposition des entreprises commerciales et industrielles. Ils sont prêts à remplir, à la plus grande satisfaction des employeurs, des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir et de l'intérêt des patrons de la province de Québec de reconnaître le mérite de ces hommes en leur accordant la préférence. Non seulement ils démontreront ainsi le cas qu'ils font de l'heureuse initiative du gouvernement, mais, en collaborant avec lui, ils aideront à promouvoir le sens de la coopération désormais si nécessaire au progrès de la province et donc, au bien-être de notre population.

On trouve aujourd'hui chez nous, des contre-mâtres, des ingénieurs, des chefs de services, des directeurs d'usines, des gérants, des comptables, etc. Nous ne saurions trop insister, dans l'intérêt de la province et du Canada tout entier, pour renseigner les patrons sur ce fait de la plus haute importance.

Nous sera-t-il permis de faire remarquer aux administrateurs, aux gérants, en un mot à tous les employeurs qu'en se déchargeant sur les diplômés de nos grandes écoles d'une partie de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leurs propres entreprises. Ils s'assurent ainsi les services d'hommes dont, non seulement la compétence est reconnue, mais dont l'esprit ne diffère pas de celui des autres employés, ce qui n'est pas toujours le cas quand les entreprises recrutent leur personnel spécialisé à l'étranger.

Il est sans doute difficile de prévoir les conséquences du choix d'un employé. Mais en recommandant aux patrons d'accorder la préférence aux diplômés de nos écoles techniques et professionnelles, nous croyons demeurer fidèles à l'esprit de coopération et de bon vouloir si cher à nos ancêtres. Nous croyons même qu'en Canadiens éclairés, les employeurs contribueront ainsi à fortifier, entre les groupes, la bonne entente si nécessaire à la prospérité du Canada.

**EMPLOYONS LES DIPLÔMÉS DE NOS ÉCOLES TECHNIQUES ET
PROFESSIONNELLES !**

Athanase David,
Secrétaire Provincial.